

Organisateurs :



YAAM SOLIDARITE  
architecture et humanisme



Avec le soutien de :



## **RAPPORT D'ATELIER**

### **THEME :**

- *Réflexion sur des standards minimums mieux adaptés au contexte du Burkina Faso dans la réponse en abris et établissements humains en situation d'urgence, et de relèvement.*



**Date : 14 novembre 2023**

**Lieu : OCADES Centre DH**

Organisateurs :



Avec le soutien de :



## PARTICIPANTS

---

---

- **Au titre du Gouvernement :**

- Secrétariat Permanent/Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation ;
- Direction Régionale du ministère de la Solidarité, de L'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale du Genre et de la Famille de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de L'Est, du Nord et du Sud-Ouest ;
- Direction Régionale du ministère des Infrastructures et du Désenclavement de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de L'Est, du Nord et du Sud-Ouest ;
- Direction Régionale du ministère de l'Urbanisme et de L'Habitat de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de L'Est, du Nord et du Sud-Ouest.

- **Au titre des Clusters :** Abris & AME.
- **Au titre des Agences UN:** UNHCR (Ouagadougou, Sahel, Centre Nord, Est), ONU-Habitat.
- **Au titre des INGOs :** CRAterre, Qatar Charity, NRC, DEDI, et Humanité Inclusion (HI), Croix-Rouge Luxembourgeoise.
- **Au titre des NGOs :** Croix-Rouge Burkinabé, AJUEMOA, OCADES.
- **Au titre des OSC :** Observatoire Nationale du Foncier, APADE, La voûte Nubienne, Yaam solidarité.

## ORGANISATEURS

---

---

Cluster Abris/AME du Burkina Faso, Catholic Relief Service, CRAterre et Yaam Solidarité.

Organisateurs :



Avec le soutien de :



## Contexte :

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire entraînant des déplacements de populations vers les centres sécurisés par les forces vives et de défenses. Selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) du gouvernement du Burkina Faso et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le nombre de personnes déplacées interne est passé de 1,999,127 à 2,062,543 entre 28 février 2023 et le 31 mars 2023, soit une augmentation de 3,17 %. Les cinq régions du Centre-Nord, Sahel, Est, Nord et plus récemment de la Boucle du Mouhoun restent les plus touchées. Ces déplacements de populations créent des besoins multiples dont celui des abris et établissements humains qui représente 48,78% des besoins prioritaires. Selon le Cluster Abris & AME du Burkina Faso environ 41% des besoins en abris et articles ménagers essentiels du HRP 2023 ont été couverts et en termes de financement 25.1%, au 30 septembre 2023. Au regard de la persistance de cette crise sécuritaire et des insuffisances constatées dans la réponse en abris il est nécessaire de développer une stratégie de mise à l'échelle de solutions mieux adaptées aux conditions locales et plus durables permettant d'améliorer la réponse en logement et établissements humains. C'est dans cette optique que le Cluster Abris & AME du Burkina Faso et le Catholic Relief Services (CRS) ont initié une approche collaborative à travers la mise en place d'un Groupe de Travail Technique (GTT) composé par des représentants du secteur humanitaire, du secteur public par le biais de ministères sélectionnés et du secteur privé afin d'identifier les problèmes majeurs et des solutions possibles dans le domaine des abris. Parmi les différentes tâches, le GTT en basant sur les normes et standards humanitaires internationaux essaiera de soutenir les acquis pour mettre à l'échelle au niveau national des normes et standards adaptés aux conditions locales et acceptés par les participants aux programmes humanitaire des abris.

C'est dans cette optique que le GTT a tenu un atelier le 14 novembre 2023 sous le thème :

- Réflexion sur des standards minimums mieux adaptés au contexte du Burkina Faso dans la réponse en abris et établissements humains en situation d'urgence, et de relèvement ;

## II. Objectif global

L'objectif de cette journée est de développer des standards minimums visant à améliorer la réponse en abris et établissements humains au Burkina Faso en situation d'urgence et de relèvement en tenant compte du contexte et des habitudes sociales des bénéficiaires.

## III. Méthodologie :

Le premier jour d'atelier qui s'est tenu le 14 novembre 2023, s'est articulé autour des présentations Powerpoint, des travaux de groupes et des séances de restitution en plénière. La modération a été assurée par Monsieur KOIVOGUI Siba (Coordinateur Cluster Abris & AME) et ILBOUDO Ephrem ( PM Homes and Communities/ CRS). La journée s'est déroulée selon le chronogramme suivant :

Organisateurs :



Avec le soutien de :



8h30: Arrivée et installation des participants, installation du matériel.

9h40 : Mot de bienvenue du Coordinateur du Cluster Abris & AME

10h00 : Présentation des participants, constitution des groupes

10h35 : Pose Café

Le coordinateur a également tenu à expliquer ce que l'on entend par STANDARD. « *Les Standards résultent des leçons tirées des interventions des acteurs humanitaires. Un standard n'est ni un dogme, ni une loi, mais plutôt flexible en fonction de la culture, la géographie, le climat* ». Une fois que toute l'assemblée avait la même compréhension sur le terme standard, le coordinateur a également présenté les standards qui feront l'objet de l'étude. Ces standards sont les suivants :

**1. Standards de construction :**

Des standards de construction spécifiques pour les abris, notamment en ce qui concerne les matériaux, les dimensions et la solidité structurelle sont établies ;

**2. Standards de sécurité :**

Des standards de sécurité pour les abris telles que les exigences en matière d'incendie sont définies ;

**3. Standards environnementaux :**

Des standards visant à minimiser l'impact environnemental des abris, comme des directives de l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et l'utilisation des matériaux durables sont établies ;

**4. Standards d'accessibilité :**

Des standards liés à l'accessibilité aux abris vis-à-vis des personnes handicapées sont définies ;

**5. Standards sanitaires :**

Des standards sanitaires pour les abris, notamment en ce qui concerne les installations sanitaires et d'approvisionnement en eau sont définies ;

**6. Standards d'occupation :**

Des standards concernant la capacité d'occupation des abris en fonction de l'espace disponible et des besoins des utilisateurs sont établies ;

Organisateurs :



Avec le soutien de :



### **7. Standards de résilience aux catastrophes :**

Des standards visant à renforcer la résilience des abris face aux catastrophes naturelles sont établies ;

### **8. Standards de ventilation et d'aération :**

Des standards visant à assurer une ventilation adéquate et une qualité de l'air appropriée à l'intérieur des abris sont définies ;

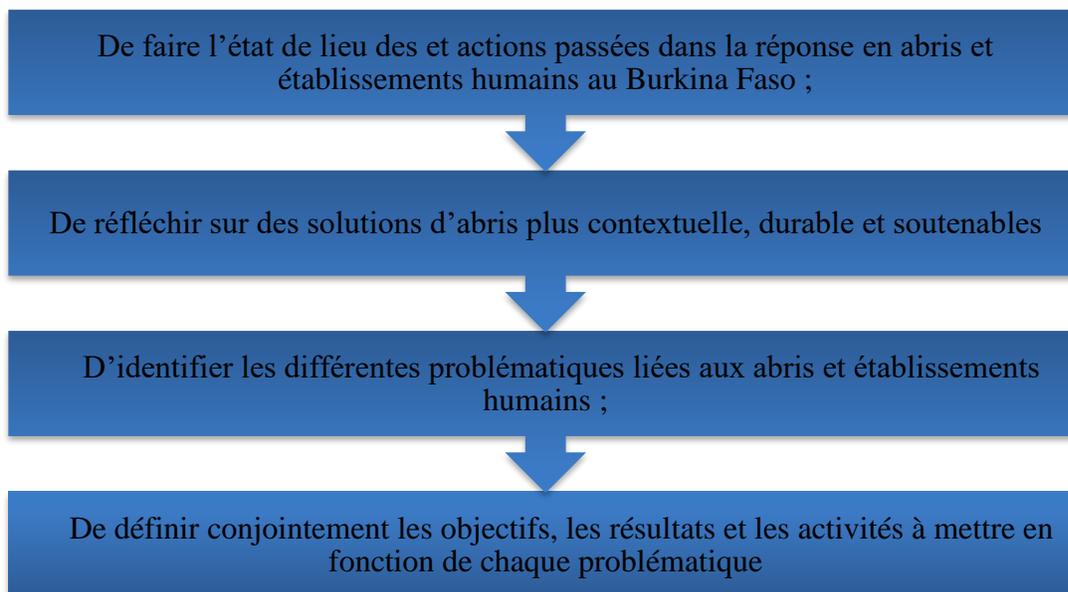
### **9. Standards de gestion des abris :**

Des standards pour la gestion, l'entretien, et l'exploitation des abris, y compris la coordination en cas d'urgence sont mis en place ;

### **10. Standards de signalisation et d'information :**

Des standards de signalisation à l'intérieur et à l'extérieur des abris, ainsi que pour la diffusion d'information en cas d'urgence sont établis.

A sa suite, le PM Homes and Communities a également rappelé que le GTT est à son 4e atelier. Les 3 derniers ateliers ont permis :



A l'issu de ce 4e atelier, se tiendra un 5e atelier lors duquel le GTT procèdera à une revue des résultats obtenus et conjointement déterminera <<Quoi devrait-il mettre à l'échelle>> (la solution qui doit être mis à l'échelle) ainsi que le <<modèle de mise à l'échelle>>.

Des participants (qui n'étaient pas présents lors des 3 ateliers) ont également proposé de partager le compte rendu des ateliers précédents.

Après la pause-café, l'atelier s'est poursuivi comme suit :

Organisateurs :



Avec le soutien de :



11h00 : Retour en salle et poursuite des travaux de groupe



13h00 : Pause dejeuner



14h30 : Restitution des travaux de groupe

Organisateurs :



YAAM SOLIDARITE  
architecture et humanisme



Avec le soutien de :



Financé par  
l'Union européenne  
Aide humanitaire

## IV. RÉSULTATS DES TRAVAUX :

Organisateurs :



Avec le soutien de :



Les participants ont été répartis en 4 groupes pour réfléchir sur les sujets énoncés plus haut. Les résultats des travaux de groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

### **Standards de gestion des abris :**

Des standards pour la gestion, l'entretien, et l'exploitation des abris, y compris la coordination en cas d'urgence sont mis en place ;

- Entretien courant des abris :
  - Mise en place d'un comité d'entretien ;
  - Renforcer la capacité des membres du comité d'entretien ;
  - Protéger les matériaux (nattes végétales) contre les animaux ;
  - Aménager un espace clos pour les animaux ;
  - Appliquer de la bouse sur les nattes végétales ;
  - Eviter la surcharge des toitures des abris ;
- Protection des abris contre les inondations :
  - Mettre en place un système de drainage (caniveaux de drainage, fosses) ;
  - Reboiser les sites d'accueil ;
  - Stocker en hauteur les AME et autres biens ;
  - Installer des gouttières ;
  - Mettre en place des culs-de-sac aux bords des murs des abris ;
  - Effectuer le monitoring météorologique ;
- Protection contre le vent et les incendies :
  - Éviter de cuisiner à l'intérieur de l'abri ;

Organisateurs :



Avec le soutien de :



	<ul style="list-style-type: none"><li>● Eviter les bougies allumées dans les abris ;</li><li>● Renforcer les points d’ancrage de l’abris au sol ;</li><li>● Prévoir des isolants thermiques dans les abris ;</li></ul>
<p><b><u>Standards de signalisation et d’information :</u></b></p> <p>Des standards de signalisation à l’intérieur et à l’extérieur des abris, ainsi que pour la diffusion d’information en cas d’urgence sont établis.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Mettre des signalisations au niveau des abris et des points stratégiques des sites (points de rassemblement, latrines, points d’eau potable etc.) ;</li><li>● Matérialiser les zones inondables ;</li><li>● Mettre en place des signalisations multilingues ;</li><li>● Renforcer la capacité des PDI à la lecture des panneaux de signalisations ;</li><li>● Mettre en place des panneaux indiquant les numéros d’urgence ;</li><li>● Mettre en place des panneaux d’informations météorologiques ;</li><li>● Mettre en place des panneaux de plan d’évacuation ;</li><li>● Mettre en place des panneaux de plan d’aménagement du site ;</li><li>● Mettre en place des panneaux d’affichage central.</li></ul>
<p><b><u>Standards d’occupation :</u></b></p> <p>Des standards concernant la capacité d’occupation des abris en fonction de l’espace disponible et des besoins des utilisateurs sont établies ;</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Aménager d’un site adéquat ;</li><li>● Prévoir une superficie minimale de 30-45m<sup>2</sup> par personne dans l’aménagements des sites ;</li><li>● Prévoir entre 15 à 20% d’espace pour la mobilité (circulation) des personnes / site ;</li><li>● Prévoir une surface minimale couverte de 3.5m<sup>2</sup> /personne dans les abris familiaux;</li><li>● Prévoir une superficie de 7m*12m (84m<sup>2</sup>) pour 14-15 personnes pour les tentes collectives.</li><li>● Prévoir des aménagements raisonnables : cuisine, hangar communautaire, espaces sûrs,</li></ul>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



	espaces amis de l'enfant, espace maraîcher- communautaire, marché, infrastructure communautaire, sanitaire.
<p><b><u>Standards environnementaux :</u></b></p> <p>Des standards visant à minimiser l'impact environnemental des abris, comme des directives de l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et l'utilisation des matériaux durables sont établies ;</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Prévoir une source d'énergie (gaz, bois, foyer amélioré, biodigesteur) ;</li><li>● Prévoir des bacs et des bassins à ordures ;</li><li>● Prévoir un système d'élimination des ordures ménagères ;</li><li>● Intégrer la distribution des arbres dans la réponse abris ;</li><li>● Éviter des zones inondables ;</li><li>● Sensibiliser les bénéficiaires sur le respect des normes environnementales (Coupe abusive du bois, défécation à l'air libre) ;</li><li>● Mettre à la disposition des bénéficiaires des agrégats pour la finition des abris ;</li><li>● Utiliser des matériaux durables pour contribuer à la protection de l'environnement ;</li></ul>
<p><b><u>Standards d'accessibilité :</u></b></p> <p>Des standards liés à l'accessibilité aux abris vis-à-vis des personnes handicapées sont définies ;</p>	<p>➤ <b>SITE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Site à proximité de la route ;</li><li>● Site non-enclavé / facile d'accès ;</li><li>● Prévoir le site dans un endroit adapté (facilité d'accès aux infrastructures et services sociaux de base);</li><li>● Sites accessibles/bonnes voies et non inondables ;</li></ul> <p>➤ <b>ABRIS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Prévoir un système pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (rampe d'accès) ;</li><li>● L'accès aux personnes handicapées doit être tenu en compte tant pour les abris d'urgences et</li></ul>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



<p><b><u>Standards sanitaires :</u></b></p> <p>Des standards sanitaires pour les abris, notamment en ce qui concerne les installations sanitaires et d'approvisionnement en eau sont définies ;</p>	<p>transitionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Aménager les abris et établissements humains loin des lieux de pollution sites d'orpaillage et sites de dépôt d'ordure ;</li><li>● S'assurer du drainage des eaux sur le site qui sera aménagé (pente comprise entre 2 et 4% ;</li><li>● Prévoir des aires de lavage dans l'aménagement des sites ;</li><li>● Prévoir des bacs à ordures suffisant distant de 15 m ;</li><li>● S'assurer de la distance minimale entre la latrine et les points d'eau <math>\geq 50m</math> ;</li><li>● S'assurer de la distance minimale entre la latrine familiale et les habitats (30m) ;</li><li>● S'assurer de la distance minimale entre la latrine collective et les habitats 50 m ;</li><li>● S'assurer de l'existence des infrastructures sanitaires et de la disponibilité des soins ;</li><li>● Distance minimale entre fonds des latrines et nappe phréatique <math>&gt;15m</math> ;</li><li>● Utilisation de latrine familiale : 20 personnes ;</li><li>● Utilisation de latrine collective : 50 personnes.</li></ul>
<p><b><u>Standards de résilience aux catastrophes :</u></b></p> <p>Des standards visant à renforcer la résilience des abris face aux catastrophes naturelles sont établies ;</p>	<p>➤ Inondations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Tenir compte de la pente de 2 à 4% ;</li><li>● Aménager le pourtour des abris d'urgence avec de la maçonnerie ou des sacs de terre pour empêcher- l'infiltration ;</li><li>● Eviter l'implantation des abris dans les zones inondables ;</li></ul>

Organisateurs :



YAAM SOLIDARITE  
architecture et humanisme



Avec le soutien de :



	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Incendies :<ul style="list-style-type: none"><li>● Prévoir un coupe-feu de 30 m de large tous les 300m de terrains bâtis ;</li><li>● Distances minimales entre les abris (2 fois la hauteur de l'abri). Environ 4m entre les abris ossatures pignon ;</li><li>● Tenir compte de la direction des vents dominants ;</li></ul></li><li>➤ Vents violents :<p>Tenir compte de l'orientation du vent dans la construction des abris et dans l'orientation des ouvertures.</p></li></ul>
<p><b><u>Standards de ventilation et d'aération :</u></b></p> <p>Des standards visant à assurer une ventilation adéquate et une qualité de l'air appropriée à l'intérieur des abris sont définies ;</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● S'assurer qu'il y a assez d'ouvertures ;</li><li>● Orienter les ouvertures en tenant compte du sens du vent ;</li><li>● Respecter la hauteur minimale de 2m entre le plancher de sol et le plafond.</li></ul>
<p><b><u>Standards de construction :</u></b></p> <p>Des standards de construction spécifiques pour les abris, notamment en ce qui concerne les matériaux, les dimensions et la solidité structurelle sont établies</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Fondation :<ul style="list-style-type: none"><li>● Adapter pour tout type d'abris (Parpaing pleins, blocs pleins, remblai et chape au sol). L'utilisation des types de matériaux sera harmonisée selon les localités et selon leurs réalités.</li></ul></li><li>➤ Superstructure :<ul style="list-style-type: none"><li>● Adopter un modèle de superstructure transitionnel, qui prend en compte des matériaux disponibles au niveau de la localité.</li></ul></li><li>➤ Matériaux proposés pour les urgences : superstructure en bois/métallique, couverture en bâche, natte et seko pour l'isolation thermique. Les ouvertures seront adaptées selon les disponibilités des matériaux locaux ;</li><li>➤ Matériaux pour la phase transitionnelle : superstructure en Banco, bloc latéritique taillé BLT, brique en terre comprimée BTC, parpaing.</li></ul>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



	<p>➤ Toiture</p> <p>Les toitures seront conçues en phase avec les habitudes de construction de la localité.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Matériaux proposés pour les urgences : toiture en bâche, natte et seko pour l'isolation thermique ;</li><li>● Matériaux pour la phase transitionnelle : Toiture en tôle, en voûte nubienne ou en toiture composite bois/banco.</li></ul>
<p><b><u>Standards de sécurité :</u></b></p> <p>Des standards de sécurité pour les abris telles que les exigences en matière d'incendie sont définies</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Les abris d'urgence construits en matériaux mixtes légers tels que bâches, bois, natte en paille nécessitent un espacement de 3-5m. On peut avoir une réduction des espacements par contrainte d'espace ou de site. En ce moment les parties intervenantes discuteront des modalités à suivre pour assurer la question des promiscuités et de protection.</li></ul>

## VI. Recommandations

les participants ont formulé des recommandations suivantes suites aux différents échanges qui se résument comme suit :

Standards	Recommandations
<b>Pour tous les standards</b>	Entretenir une synergie d'action entre clusters
	Entretenir une synergie d'action entre le cluster abris et la GSAT

Organisateurs :



Avec le soutien de :



<b>Standards de gestion des abris :</b>	Elaborer des boites à image contextuelle pour les sensibilisations
<b>Standards de construction et standards environnementaux</b>	Utilisation de matériaux durables pour contribuer à la protection de l'environnement
<b>Standards de construction</b>	Privilégier les techniques de constructions locales

## VII. Conclusion

En conclusion de cet atelier de réflexion sur l'adaptation des standards minimum humanitaires en matière d'abris et établissements humains, nous reconnaissons l'impératif d'innovation et de flexibilité face aux défis évolutifs auxquels sont confrontées les communautés vulnérables. En favorisant la collaboration entre les acteurs humanitaires, les gouvernements et les experts locaux, nous sommes convaincus que des solutions adaptées et durables émergeront, garantissant ainsi une réponse plus efficace et respectueuse des besoins spécifiques des populations touchées par la crise.

Organisateurs :



Avec le soutien de :



## VIII. Annexes

### Liste de présence

Structures	Localité	Nome	Téléphone	Email
SG/MSAHRNGF	Ouaga	GONDE Inoussa	70562022	<a href="mailto:insa2019@gmail.com">insa2019@gmail.com</a>
SP/CONASUR	Ouaga	SANFO Ousmane	55518081	<a href="mailto:Sanfoousmane01@gmail.com">Sanfoousmane01@gmail.com</a>
SP/CONASUR	Ouaga	OUEDRAOGO Esther Rosine	78569698	<a href="mailto:estheroued@yahoo.fr">estheroued@yahoo.fr</a>
Coordination du cluster Abris & AME Burkina Faso	Ouaga	KOIVOGUI Siba	05057818	<a href="mailto:koivogui@unhcr.org">koivogui@unhcr.org</a>
HCR	Ouahigouya	HABINEZA Fidele	+250788853101	<a href="mailto:habineza@unhcr.org">habineza@unhcr.org</a>
OCADES	Ouaga	BAHIRE B Joseph	70443837	<a href="mailto:Joseph.bahire@ocadesburkina.org">Joseph.bahire@ocadesburkina.org</a>
CRS	Ouaga	ILBOUDO Wend-Kuuni Ephrem Xavier	70355371	<a href="mailto:ephrem.ilboudo@crs.org">ephrem.ilboudo@crs.org</a>
CRS	Ouaga	OUEDRAOGO Gaelle	71818870	<a href="mailto:Gaelle.ouedraogo@crs.org">Gaelle.ouedraogo@crs.org</a>
DRUAFH	Est	YAMEOGO Tanga Moïse	70298416	<a href="mailto:ytanganmose@gmail.com">ytanganmose@gmail.com</a>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



UNHCR	Bobo	OUEDRAOGO Salfou	65504822	<a href="mailto:ouedrasa@unhcr.org">ouedrasa@unhcr.org</a>
UNHCR	Fada	Joyce PIE	58960323	<a href="mailto:hongwich@unhcr.org">hongwich@unhcr.org</a>
DRUAFH	Dédougou	SANOU Lassina	75301233	<a href="mailto:alascosanou@gmail.com">alascosanou@gmail.com</a>
DRID	Dédougou	PARKOUDA Victorien	55474077	<a href="mailto:victorienparkouda@gmail.com">victorienparkouda@gmail.com</a>
UNHCR	Dori	ZONGO Arthur	65000373	<a href="mailto:zongow@unhcr.org">zongow@unhcr.org</a>
NRC	Kaya	BADIEL Désiré Judicaël	65615508	<a href="mailto:desirebadiel@nrc.no">desirebadiel@nrc.no</a>
UNHCR	Dori	TCHAGBELE Sirina	01011760	<a href="mailto:tchagbel@unhcr.org">tchagbel@unhcr.org</a>
UNHCR	Kaya	DIALLO Oumar	05525253	<a href="mailto:dialouma@unhcr.org">dialouma@unhcr.org</a>
AICRL	Ouaga	DIOP Cheikh	74220441	<a href="mailto:Cheick.diop@croix-rouge.lu">Cheick.diop@croix-rouge.lu</a>
CRS	Ouaga	KABORE Adolphe	01183536	<a href="mailto:Adolphe.kabore@crs.org">Adolphe.kabore@crs.org</a>
CRS	Ouaga	Conseiller Technique Cash	60323823	<a href="mailto:moussa.ouedraogo@crs.org">moussa.ouedraogo@crs.org</a>
HI	Kaya	SANGO Hamadoum	77080799	<a href="mailto:h.sango@hi.org">h.sango@hi.org</a>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



<b>APADE</b>	<b>Ouaga</b>	<b>BONKOUNGOU Rose</b>	<b>70880688</b>	<a href="mailto:rositiano@gmail.com">rositiano@gmail.com</a>
<b>YAAM Solidarité</b>	<b>Ouaga</b>	<b>BAZE Soumaila</b>	<b>66525267</b>	<a href="mailto:zebaingbtp@gmail.com">zebaingbtp@gmail.com</a>
<b>CRAterre</b>	<b>Grenoble</b>	<b>FERREIRA MENDES Miguel</b>	<b>(+351)968843026</b>	<a href="mailto:m.ferreira.mendes@craterre.org">m.ferreira.mendes@craterre.org</a>
<b>ONU-Habitat</b>	<b>Ouaga</b>	<b>NIKIEMA K Marcel</b>	<b>79666929</b>	<a href="mailto:Marcel.nikiema@un.org">Marcel.nikiema@un.org</a>
<b>DRID</b>	<b>Ouahigouya</b>	<b>NIONDOGO Saturnin</b>	<b>70783275</b>	<a href="mailto:nsaturmin1302@gmail.com">nsaturmin1302@gmail.com</a>
<b>DRSAHRNGF</b>	<b>Ouahigouya</b>	<b>ZIDA Martial</b>	<b>66346523</b>	<a href="mailto:martialdelwenz@gmail.com">martialdelwenz@gmail.com</a>
<b>YAAM Solidarité</b>	<b>Ouaga</b>	<b>SOMA Léa</b>	<b>61857667</b>	<a href="mailto:Leasoma45@gmail.com">Leasoma45@gmail.com</a>
<b>DRSAHRNGF</b>	<b>Fada</b>	<b>OUEDRAOGO Daouda</b>	<b>76095147</b>	<a href="mailto:Daoudaouedraogo505@gmail.com">Daoudaouedraogo505@gmail.com</a>
<b>DRSAHRNGF</b>	<b>Gaoua</b>	<b>TONE Charles Haycinthe</b>	<b>71970747</b>	<a href="mailto:dipinitone@gmail.com">dipinitone@gmail.com</a>
<b>AJUEMOA</b>	<b>Ouaga</b>	<b>KOUWONOU Georges</b>	<b>61965073</b>	<a href="mailto:Kouwonou.georges@gmail.com">Kouwonou.georges@gmail.com</a>
<b>DRID</b>	<b>Gaoua</b>	<b>SOME Koumbatian</b>	<b>71502742</b>	<a href="mailto:somekoumbatian@gmail.com">somekoumbatian@gmail.com</a>
<b>DRSAHRNGF</b>	<b>Dédougou</b>	<b>BAZIE Nicolas</b>	<b>70063431</b>	<a href="mailto:bazienicolas@gmail.com">bazienicolas@gmail.com</a>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



<b>DRSAHRNGF</b>	<b>Kaya</b>	<b>ZABRE Kimsé</b>	<b>76085468</b>	<a href="mailto:zabrekimsam@gmail.com"><u>zabrekimsam@gmail.com</u></a>
<b>DRUAFH</b>	<b>Kaya</b>	<b>NANA Camille Alian</b>	<b>71831565</b>	<a href="mailto:nanaalaincam22@gmail.com"><u>nanaalaincam22@gmail.com</u></a>
<b>DRUAFH</b>	<b>Gaoua</b>	<b>DIARRA Aamir</b>	<b>70139347</b>	<a href="mailto:diarraaamir@gmail.com"><u>diarraaamir@gmail.com</u></a>
<b>YAAM Solidarité</b>	<b>Ouaga</b>	<b>NACOULMA B Ulrich</b>	<b>72363075</b>	<a href="mailto:ulrichnacoulma@gmail.com"><u>ulrichnacoulma@gmail.com</u></a>
<b>Qatar Charity</b>	<b>Ouaga</b>	<b>DAKOURE A Julia</b>	<b>75631361</b>	<a href="mailto:dabdoulaye@qcharity.org"><u>dabdoulaye@qcharity.org</u></a>
<b>DEDI</b>	<b>Ouaga</b>	<b>KONATE Seydou</b>	<b>77718994</b>	<a href="mailto:seydouk@dedi.org"><u>seydouk@dedi.org</u></a>
<b>YAAM Solidarité</b>	<b>Ouaga</b>	<b>GUIGMA Moumouni</b>	<b>70760411</b>	<a href="mailto:mouniguigma@gmail.com"><u>mouniguigma@gmail.com</u></a>
<b>DRUAFH</b>	<b>Ouahigouya</b>	<b>TOE Philippe</b>	<b>73374287</b>	<a href="mailto:Philippetoe100@gmail.com"><u>Philippetoe100@gmail.com</u></a>

Organisateurs :



Avec le soutien de :



Financé par  
l'Union européenne  
Aide humanitaire